

# Vers un modèle conceptuel international pour la description archivistique

Gretchen Gueguen,  
Vitor Manoel Marques da Fonseca,  
Daniel V. Pitti  
et Claire Sibille – de Grimoüard

## **Résumé**

Le Conseil international des archives (ICA) a créé le Groupe d'experts sur la description archivistique fin 2012. L'ICA a chargé ce groupe d'élaborer un modèle conceptuel de description archivistique qui réconcilie et intègre les quatre normes de description actuelles de l'ICA. L'EGAD s'appuiera sur plus de vingt ans d'élaboration de normes par l'ICA ainsi que sur des initiatives de modélisation au niveau national ou au sein de projets au sein de la communauté archivistique et des communautés professionnelles apparentées. Ce travail aura pour objectif principal l'élaboration d'un modèle conceptuel qui soit le reflet d'un consensus professionnel international et qui mette la communauté archivistique en position de tirer pleinement parti des possibilités offertes par les technologies de communication existantes et émergentes, y compris des possibilités de travailler en collaboration au sein ou en dehors de la communauté archivistique dans une recherche commune de l'amélioration de l'accès et de la compréhension des archives qui sont les preuves de l'activité humaine.

## **Auteurs**

Gretchen Gueguen est assistante de recherche pour le Groupe d'experts sur la description archivistique (EGAD) ; Vitor Manoel Marques da Fonseca est membre de l'EGAD, archiviste en chef à l'Arquivo Nacional [Archives nationales] (Brésil), et professeur au Departamento de Ciência da Informação [Département des sciences de l'information] de l'Universidade Federal Fluminense [Université Fédérale Fluminense] ; Daniel V. Pitti est Président de l'EGAD et directeur associé de l'Institute for Advanced Technologies in the Humanities at the University of Virginia [Institut des technologies avancées pour le humanités de l'université de Virginie] ; Claire Sibille-de Grimoüard est membre de l'EGAD, conservateur du patrimoine et chef du Bureau du traitement et de la conservation, Direction générale des Patrimoines, Sous-direction de la politique interministérielle et territoriale pour les archives traditionnelles et numériques, Service interministériel des Archives de France (SIAF).

## **Introduction**

En 2012, le Conseil international des archives (ICA) a créé le Groupe d'experts sur la description archivistique (EGAD), successeur partiel du Comité des normes et bonnes pratiques (CBPS). Comme son prédécesseur, l'EGAD a été chargé par l'ICA d'élaborer des normes pour la description des documents d'archives reposant sur des principes archivistiques. Pour le mandat 2012-2016, l'EGAD s'est vu confier plus spécifiquement le développement d'une norme descriptive complète qui réconcilie et intègre les quatre normes existantes tout en s'appuyant sur elles : la *Norme générale internationale de description archivistique* (ISAD(G)) ; la *Norme internationale sur les notices d'autorité utilisées pour les Archives relatives aux collectivités, aux personnes et aux familles* (ISAAR(CPF)) ; la *Norme internationale pour la description des fonctions* (ISDF) ; la *Norme internationale pour la description des institutions de conservation des archives* (ISDIAH). De plus, l'ICA a demandé à l'EGAD d'utiliser les méthodes de « modélisation conceptuelle » pour l'élaboration de cette norme.

La compréhension de la description archivistique a continuellement évolué depuis qu'en 1989, l'ICA a officiellement reconnu que l'élaboration des normes faisait partie de ses missions. Afin de rester au fait

de la vision changeante et des évolutions permanentes des technologies de communication qui constituent le fondement des systèmes de description archivistique, l'ICA a périodiquement révisé les normes de description. Des quatre normes, seules les deux premières, ISAD(G) et ISAAR(CPF), ont été réexaminées et révisées, ce qui a abouti à une deuxième édition pour chacune d'elles. ISDF et ISDIAH ont toutes deux été élaborées récemment et auraient donc dû seulement maintenant faire l'objet d'une révision.

Au début du processus d'élaboration de ce qui allait devenir les quatre normes de description, l'ICA a publié un *Énoncé de principes concernant la description archivistique*. La section 1.3 justifie ainsi l'élaboration des normes de description : assurer la cohérence de la description, faciliter la récupération et l'échange d'informations sur les documents d'archives et permettre l'intégration de descriptions provenant de différentes institutions de conservation dans un système d'information unifié. Ces objectifs demeurent<sup>1</sup>.

Toutefois, pour permettre d'atteindre ces objectifs, les normes doivent être largement adoptées et utilisées par la communauté archivistique. Malheureusement, des quatre normes, seule ISAD (G) a été largement adoptée et utilisée dans l'élaboration de systèmes de description archivistique. Cela est dû en grande partie au fait que la norme ISAD(G) reflète la pratique descriptive ancienne et encore prédominante consistant à faire une description *unique*, centrée sur les archives, basée sur la provenance et comprenant les différentes facettes de la description. L'émergence de trois autres normes axées sur les composantes de la description que l'on retrouve dans ISAD(G) favorise le développement de systèmes où les éléments de la description sont séparés et inter-reliés pour former une description archivistique complète au sens où on l'entend traditionnellement et pour ouvrir de nouvelles perspectives potentiellement puissantes facilitant l'utilisation et la compréhension des archives. Cependant, les normes de l'ICA ne fournissent pas d'indications sur la façon dont les quatre normes peuvent être appliquées conjointement dans ces systèmes. Ceci a été un obstacle à la compréhension des normes et aux avantages économiques et fonctionnels de l'élaboration de systèmes où les principaux éléments de description sont gérés séparément.

Les objectifs de l'EGAD sont d'élaborer un modèle conceptuel pour la description archivistique comblant les lacunes des normes existantes de l'ICA et de fournir des orientations pour le développement de systèmes de description archivistique respectant à la fois les conceptions traditionnelles de la description et ouvrant de nouvelles perspectives sur les archives.

## ***Histoire des normes de l'ICA***

En 1988, les Archives nationales du Canada, en collaboration avec l'ICA, organisèrent une réunion d'experts en description archivistique. L'une des résolutions adoptées lors de cette réunion était d'inciter l'ICA à créer un groupe de travail « composé d'archivistes experts en description, en théorie comme en pratique, pour élaborer des normes internationales pour la description des archives »<sup>2</sup>. L'ICA répondit à cette demande, en organisant une réunion à Paris l'année suivante. Ce fut le point de départ d'activités qui conduisirent, au cours des vingt années suivantes, à l'élaboration d'un *Énoncé de principes concernant la description archivistique* et de quatre normes de description : la *Norme générale internationale de description archivistique* (ISAD(G)) ; la *Norme internationale sur les notices d'autorité utilisées pour les Archives relatives aux collectivités, aux personnes et aux familles* (ISAAR(CPF)) ; la *Norme internationale pour la description des fonctions* (ISDF) ; la *Norme internationale pour la description des institutions de conservation des archives* (ISDIAH).

Norme	Edition	Dates d'élaboration	Dates de publication
-------	---------	---------------------	----------------------

<sup>1</sup> Commission Ad Hoc sur les normes de description, *Énoncé des principes relatifs à la description archivistique* (Conseil international des archives : 1988), [6].

<sup>2</sup> Ibid., [1].

Énoncé de principes		(1988) 1989-1992	1992
ISAD	1ère	1990-1993	1994
ISAAR	1ère	1993-1995	1996
ISAD	2e	1996-2000	1999
ISAAR	2e	2000-2004	2004
ISDF	1ère	2005-2007	2007
ISDIAH	1ère	2005-2008	2008

Les quatre normes ont été élaborées à la suite les unes des autres. ISAD(G) et ISAAR(CPF) ont été publiées puis révisées avant le développement d'ISDF et d'ISDIAH. Bien que les archivistes impliqués dans les travaux normatifs ne soient plus les mêmes depuis la première norme, une continuité a été assurée tout au long du processus par un important recoupement dans l'appartenance aux groupes de travail, tandis que l'attention se déplaçait d'une norme à la suivante.

Il est clair que les archivistes qui se sont réunis à Ottawa en 1998 n'avaient pas prévu la création éventuelle des quatre normes. Le modèle descriptif qui prévalait à l'époque était de faire une seule description pour décrire un fonds d'archives, en commençant par la description la plus générale et en continuant, dans une spécificité croissante, par les parties de fonds, les parties des parties, et ainsi de suite. Toutes les propriétés des documents d'archives dans un fonds ainsi que le contexte de production et d'utilisation des archives, étaient combinées dans une seule description, avec un entrelacement des différents éléments descriptifs pour former une description complète et exhaustive. La description concernait ainsi les archives en tant que telles, ainsi que ce que l'on a fini par comprendre avec le temps comme étant le contexte de production : le producteur, ses fonctions et activités et l'institution de conservation des archives. ISAD(G) incarne cette vision dans ses deux éditions.

Tandis que la combinaison des éléments de description ensemble dominait au départ les travaux normatifs de l'ICA, de toute évidence, certains des archivistes concernés commencèrent très tôt à voir les avantages d'une séparation des composantes de la description. ISAD(G) elle-même suggérait la possibilité de gérer des « points d'accès » suivant les méthodes du contrôle d'autorité (c'est-à-dire les gérer séparément du reste de la description)<sup>3</sup>. À cet égard, il est fait mention dans ISAD(G) de l'intention d'élaborer la norme qui allait devenir ISAAR(CPF) et qui serait publiée deux ans après<sup>4</sup>. Le groupe de travail qui élaborait la norme ISAAR(CPF) fut en fait constitué en 1993, avant la parution d'ISAD(G). Ce groupe de travail se concentra sur la séparation des « points d'accès », dans la description archivistique, du reste de la description. Plus précisément, il fit porter ses efforts sur les noms des producteurs de documents : une fois séparées, les descriptions des archives et les descriptions des noms pourraient être *gérées* de façon indépendante et *liées entre elles* si nécessaire<sup>5</sup>. Pour les utilisateurs, les composantes interdépendantes de la description seraient réunies afin de former une description complète.

La séparation du contrôle d'autorité de la description des documents d'archives était inspirée des « systèmes d'autorités liées » informatisés apparus dans les bibliothèques dans les années 1980. Ces systèmes reposaient sur les fichiers d'autorité utilisés pour la gestion des points d'accès dans les fichiers bibliothèques. Un argument central avancé pour l'élaboration d'une norme sur les notices d'autorité

<sup>3</sup> Commission ad hoc sur les normes de description, *ISAD(G) : Norme générale internationale de description archivistique – Deuxième édition*, (Conseil international des archives : 1994), 5.

<sup>4</sup> Ibid., 3.

<sup>5</sup> Comité sur les normes de description (CDS), *ISAAR (CPF) : Norme internationale sur les notices d'autorité utilisées pour les Archives relatives aux collectivités, aux personnes et aux familles* (Conseil international des archives : 2004), 7.

archivistiques était le même que celui utilisé dans le monde des bibliothèques : c'était plus économique<sup>6</sup>. Les parties de collections archivistiques ou les fragments d'un même fonds pouvaient partager des informations contextuelles sur un producteur. Les archives sur les colonies, l'immigration et le commerce étaient citées comme des exemples fréquents où il pourrait être utile d'échanger les descriptions des producteurs.

Si la séparation des noms des autres éléments de description a été directement inspirée des « systèmes d'autorités liées » des bibliothèques, l'argument en faveur de cette séparation a une longue histoire. Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, Charles Jewett, bibliothécaire de la Smithsonian Institution [Institution Smithsonian], a envisagé un catalogue universel de la connaissance du monde. La forme prédominante de catalogue de bibliothèque était à l'époque le catalogue imprimé, qui était coûteux à produire et qui n'était plus à jour au moment de sa publication. Jewett n'a pas préconisé une nouvelle forme de catalogue, mais a proposé de changer radicalement la façon dont les données de catalogage étaient créées et gérées. Ses méthodes permettraient l'utilisation et la réutilisation des descriptions pour produire une grande variété de catalogues imprimés pour chaque bibliothèque et un « catalogue universel » incluant toutes les bibliothèques<sup>7</sup>. L'argument principal de Jewett en faveur des normes et des nouvelles méthodes était qu'une gestion séparée des éléments clés de la description permettrait une utilisation souple des composantes de diverses façons pour produire une large gamme de produits, dont chacun offrirait une perspective différente et viendrait en appui d'une stratégie différente dans la localisation et l'utilisation des ressources décrites. Cette approche continue sans doute de motiver l'innovation dans l'élaboration des systèmes de description et d'accès à l'information, y compris des systèmes archivistiques.

Bien que le groupe de travail de l'ICA qui a élaboré ISAAR (CPF) ait été inspiré par les méthodes et les systèmes des bibliothèques, l'argument en faveur de la séparation des composantes de la description archivistique avait été avancé plus de trente ans auparavant. Peter Scott, travaillant avec d'autres au Bureau australien des archives du Commonwealth, avait plaidé pour la fin du « concept de fonds ». La principale motivation était que la description monolithique du « fonds » rendait difficile (voire impossible) le maintien de l'intégrité des séries organiques de provenance multiple, cette provenance multiple résultant du transfert fréquent des responsabilités fonctionnelles d'un organisme à un autre. Séparer la description des producteurs de la description des archives et mettre l'accent sur la description de la série organique permettait de maintenir l'intégrité d'une série, sans abandonner la provenance en tant que telle<sup>8</sup>. Différents archivistes américains ont repris l'argument de Scott quelques années plus tard<sup>9</sup>. Alors que le « système des séries » n'a pas eu d'incidence apparente sur l'élaboration des normes

<sup>6</sup> Ibid., 7.

<sup>7</sup> Charles Coffin Jewett, *On the Construction of Catalogues of Libraries and Their Publication by Means of Separate, Stereotyped Titles* (Washington : Smithsonian Institution, 1853), 23. « Les vedettes (les noms) doivent figurer sur des plaques de stéréotypie distinctes des titres [descriptions des livres]. C'est nécessaire, afin d'éviter de les répéter pour chaque titre. Les vedettes doivent être séparées des titres, d'autres titres pouvant, si l'occasion l'exige, être intercalés. » L'argument de Jewett pour la séparation comprenait plus que les noms et les titres.

<sup>8</sup> Peter Scott, "The Record Group Concept: A Case for Abandonment" [« Le Concept de fonds : un cas d'abandon »] *American Archivist* 29 : 493-504 (Octobre 1966).

<sup>9</sup> Dans les années 1980, plusieurs articles sont parus favorables à la séparation des composantes de la description : Richard H. Lytle, "Intellectual Access to Archives," *American Archivist* 43 (hiver et printemps 1980) ; Lytle et David A. Bearman, "The Power of the Principle of Provenance," *Archivaria* 21 (hiver 1985-1986) ; Max J. Evans, "Authority Control: An Alternative to the Record Group Concept," *American Archivist* 50 (1986) : 240-261 ; Bearman et Richard Szary, "Beyond Authorized Headings, Authorities as Reference Files in a Multi-disciplinary Setting" dans "Authority Control Symposium." *Occasional Papers of the Art Library Society of North America*, no. 6 (Tucson : Art Library Society of North America, 1987).

de l'ICA, la séparation continue des composantes de la description reflète de facto de plus en plus les méthodes descriptives préconisées par Scott<sup>10</sup>.

Les normes de l'ICA semblent avoir été motivées par l'objectif plus large et plus pérenne de séparer les composantes de la description, de façon à avoir une méthode plus économique et souple de création et de gestion des données contenant la description. Une fois séparées, les composantes peuvent être exploitées pour créer une grande variété de systèmes de découverte et d'accès multipliant les perspectives d'utilisation, tout en maintenant l'essentiel *respect des fonds* archivistique. On peut dire, cependant, que la seule description du « fonds » a continué à dominer l'imagination des archivistes concernés. Tout en jetant les bases d'une séparation, les normes n'ont pas réussi à articuler un cadre conceptuel global qui pourrait donner des indications sur la manière dont les normes étaient censées interagir pour former un système complet de description. On peut en outre faire valoir que l'absence d'un cadre conceptuel a empêché de tirer profit de la séparation des composantes de la description, et que, en conséquence, la communauté archivistique internationale n'a pas largement accepté et mis en œuvre de systèmes utilisant pleinement les normes ICA. Des quatre normes, la seule à être largement adoptée est ISAD(G).

En 2008, en réponse à cette « pièce manquante », l'ICA a pris la décision d'élaborer un recueil des quatre normes existantes. Deux documents, tous deux publiés en juillet 2012, sont issus des débats qui s'ensuivirent : un chapitre commun sur les inter-relations entre les quatre normes<sup>11</sup>, et un « Rapport d'étape pour la révision et l'harmonisation des normes de description de l'ICA »<sup>12</sup>. Après avoir analysé les quatre normes, en particulier les cas de chevauchement, les incohérences et les moyens de les réconcilier en un ensemble cohérent, il a été recommandé que dans un premier temps un « modèle conceptuel » soit élaboré, puis que ce modèle conceptuel serve de référence pour la refonte des quatre normes en un ensemble cohérent et complémentaire<sup>13</sup>. Suite à cette recommandation, l'ICA a créé l'EGAD avec pour mission l'élaboration d'un modèle conceptuel, qui sera publié en 2016.

### ***Contexte des technologies de l'information***

La description des ressources et l'accès à ces ressources s'appuient sur des technologies de communication. Avec l'apparition de nouveaux médias et de nouvelles méthodes de recherche, les communautés pour lesquelles la description est une activité primaire ont cherché à exploiter les technologies émergentes en réinventant la description pour la rendre plus économique et pour en améliorer la découverte, l'accès, l'utilisation et la compréhension, répondant ainsi de manière plus complète aux principes et objectifs métier essentiels. Pour Jewett, la technologie qui a rendu possible sa réinvention du catalogage était la stéréotypie. Ce procédé d'impression était plus économique et souple et permettait de réutiliser des données dans de multiples reformulations. Plus tard, beaucoup des idées de Jewett devaient être mises en œuvre, via l'utilisation de fiches et de catalogues manuscrits et dactylographiés (qui ont ensuite été utilisés, autant que Jewett l'avait imaginé, pour produire des

---

<sup>10</sup> Si l'impact du « système des séries » australien n'est pas explicite dans l'élaboration des normes de l'ICA, la participation continue d'archivistes australiens dans l'élaboration des normes depuis 1993, avec la nomination de Chris Hurley à la Commission Ad Hoc sur les normes de description, a eu sans aucun doute une influence notable.

<sup>11</sup> Comité des normes et bonnes pratiques, *Les relations dans les systèmes de description archivistiques*, (Conseil international des Archives : 2012).

<sup>12</sup> Comité des normes et bonnes pratiques, *Rapport d'étape pour la révision et l'harmonisation des normes de description de l'ICA*, (Conseil international des Archives : 2012).

<sup>13</sup> Ibid., 15.

catalogues universels sous forme de livres imprimés).

En 1986, deux ans avant que l'ICA ne commence ses activités normatives, ont été publiés deux standards qui en sont venus à dominer le paysage technologique : le Langage de requête structurée ou Structured Query Language (SQL: ANSI X3.135-1986 ; ISO/IEC 9075) et le Langage normalisé de balisage généralisé ou Standard Generalized Markup Language (SGML: ISO 8879:1986). Des deux, SQL a eu un impact important et immédiat sur les gouvernements, les entreprises, les universitaires et autres utilisateurs. Avec l'apparition du langage de balisage extensible ou eXtensible Markup Language (XML: W3C) en 1998, les deux standards étaient largement adoptés, et quand ils n'étaient pas en concurrence l'un avec l'autre, ils étaient utilisés ensemble dans une variété de configurations.

Chacune des deux technologies, base de données et balisage, adopte des approches différentes de la représentation des données. Chacune est bien adaptée pour des utilisations spécifiques. Les utilisateurs ont donc dû analyser leurs données et en déterminer les caractéristiques tout en gardant à l'esprit la façon dont ils voulaient utiliser ces données, afin de décider laquelle des deux technologies utiliser.

En général, les bases de données prennent efficacement en charge l'information qui peut être représentée selon les critères suivants : nombre régulier des champs ; ordre des champs généralement négligeable ; limitation de chaque champ à des données ; hiérarchie fixe ou peu profonde des champs qui sont inter-reliés les uns aux autres ; contrôle des données dans chaque champ par rapport à la forme et à la structure. On peut considérer que les informations qui se prêtent bien aux bases de données sont comme les données que l'on trouve dans les formulaires à remplir, par exemple pour demander un permis de conduire. Les technologies de bases de données excellent non seulement dans la séparation de différents champs de données, mais aussi dans la gestion fiable de la mise en relation de ces champs, permettant aux utilisateurs de les réunir dans différentes configurations qui répondent à des perspectives et des usages très variés. Cette approche de la représentation des données est souvent qualifiée de « centrée sur les données ».

En revanche, les technologies de balisage ont été conçues pour la modélisation de documents traditionnels (textes de toutes sortes : essais, lettres, articles, livres, etc). En général, tous ces types d'objets de données partagent plusieurs des caractéristiques suivantes : nombre irrégulier de composants (par exemple les chapitres ou paragraphes), importance de la séquence ou de l'ordre (par exemple, question de l'ordre des paragraphes), structure semi-régulière et hiérarchique sans limite ; brassage arbitraire de données avec balisage, et nombre arbitraire d'inter-relations au sein des documents et entre les documents. Cette approche de données a été couramment appelée « centrée sur le document ».

Aussi puissantes ces deux technologies soient-elles, beaucoup d'informations du monde réel, peut-être la plupart, ne sont pas bien représentées dans l'une ou l'autre. La description archivistique, en particulier la description unique du « fonds » (sa forme la plus répandue), est prise en compte de manière correcte, mais imparfaite par les technologies de bases de données pour certains aspects et par les technologies de balisage pour d'autres aspects. La nature de la description unique traditionnelle « entre deux » se traduit par le fait qu'aucune des deux technologies ne domine nettement le paysage de la mise en œuvre archivistique. Beaucoup de systèmes descriptifs utilisent l'une ou l'autre de ces technologies ou une combinaison soigneusement travaillée des deux technologies, les technologies de bases de données étant utilisées pour la création et la gestion de la description et les technologies de balisage servant à la communication de machine à machine et de la machine aux utilisateurs finaux. Les développements technologiques inhérents à chaque technologie et entre elles deux ont amélioré, s'ils ne l'ont pas éliminée, la faiblesse de chacune, et ont donc contribué à maintenir leur domination dans le paysage de la représentation.

Un an après la publication de XML, le W3C a rendu public le modèle Resource Description Framework [Cadre de description des ressources] (RDF). RDF a introduit un modèle très différent de représentation de données : les technologies de graphes. Les technologies de graphes introduisent une représentation de données sous forme de déclarations, habituellement définies comme sujet-prédicat-objet, chaque déclaration étant appelée un « triple ». Tandis que XML prend en charge une forme spécifique de graphes, la hiérarchie (ou l'arbre), les triples permettent une représentation illimitée de réseaux d'objets de données et d'objets du monde interconnectés (représentés par des données). Étant donné que le monde réel dans lequel nous vivons et travaillons peut être compris comme un vaste réseau, inter-relié dynamiquement, de personnes et d'objets situés dans l'espace et le temps, les technologies de graphes offrent de nouvelles formes de représentation plus expressives.

Le modèle RDF a été associé à des normes et à des méthodes connexes pour formaliser et mettre en œuvre des technologies sémantiques. Les technologies sémantiques proposent de créer un réseau plus précis sémantiquement et structuré logiquement d'informations interdépendantes qui peuvent être exploitées par l'informatique pour révéler de nouvelles connaissances, de nouveaux modèles, et donc un univers d'information qui est plus que la somme de ses parties. Les technologies sémantiques sont de plus en plus utilisées dans différents domaines pour partager et interconnecter les données qui sont créées et gérées dans des contextes hétérogènes, elles résolvent donc le problème de la séparation entre les différents systèmes descriptifs et les objets qu'ils décrivent. Une initiative particulièrement importante, le Web sémantique, a une conception élargie de la Toile mondiale comme un vaste réseau sémantique d'assertions interconnectées sur le monde, sur des objets dans le monde, et sur les relations spécifiques de ces objets<sup>14</sup>. Pour réaliser cette vision, les producteurs de données sont encouragés à rendre leurs données librement disponibles sur Internet sous une forme lisible par machine, d'en faire des Données ouvertes liées (Linked Open data ou LOD) qui puissent être utilisées dans des systèmes autres que le système où les données sont gérées. Beaucoup de personnes doutent, tout à fait raisonnablement, que cette vision soit jamais pleinement réalisée, mais les technologies sémantiques démontrent de plus en plus que de grands objectifs, voire des objectifs grandioses, sont à portée de main. En particulier, les communautés du patrimoine culturel partagent de plus en plus une vision, pour paraphraser Jewett, de « catalogue universel du patrimoine culturel ».

Les communautés du patrimoine culturel qui ont longtemps travaillé largement isolément les unes des autres, chacune poursuivant ses propres pratiques descriptives et élaborant des systèmes fondés sur ces pratiques, utilisent à présent de plus en plus les technologies sémantiques pour explorer l'interconnexion de systèmes descriptifs disparates et pour réaliser un accès intégré au patrimoine culturel. Europeana s'efforce de fournir un accès collectif aux ressources numériques des archives, des bibliothèques et des musées en Europe<sup>15</sup>. Basé sur le modèle de données (ou ontologie) développé par Europeana, la Bibliothèque numérique américaine (Digital Public Library of America ou DPLA) a lancé une initiative similaire<sup>16</sup>. La Bibliothèque du Congrès expose beaucoup de ses vocabulaires contrôlés en LOD et des travaux sont en cours pour l'exposition de ses descriptions bibliographiques<sup>17</sup>. Le Fichier d'autorité international virtuel (VIAF) de l'OCLC (Online Computer Library Center) expose en LOD des millions de « grappes » (clusters) d'autorité<sup>18</sup>. Les articles de Wikipedia sur des personnes sont systématiquement reliés à des notices VIAF pour les mêmes personnes, et un sous-ensemble de

<sup>14</sup> W3C, “Semantic Web”; *W3C Standards*. Consulté le 1<sup>er</sup> juillet 2013, <http://www.w3.org/standards/semanticweb/>.

<sup>15</sup> Europeana, “About Us,” *Europeana*. Consulté le 1<sup>er</sup> juillet 2013, <http://www.europeana.eu/portal/aboutus.html>.

<sup>16</sup> Digital Public Library of America, “Metadata Application Profile,” *Digital Public Library of America*, 2013, <http://dp.la/info/map/>.

<sup>17</sup> Library of Congress Linked Data Service, “About,” Library of Congress. Consulté le 1<sup>er</sup> juillet 2013, <http://id.loc.gov/about/>.

Wikipedia est également exposé comme LOD dans DBpedia<sup>19</sup>. OCLC expérimente également l'exposition en LOD d'un sous-ensemble de notices de WorldCat<sup>20</sup>. La Bibliothèque nationale de France utilise les technologies sémantiques pour fournir un accès unifié sur Internet à ses différents systèmes de description basés sur la préservation (y compris à des descriptions aux formats MARC et EAD) et pour exposer les données comme LOD<sup>21</sup>.

Tandis que la communauté archivistique participe à ces initiatives et projets et à d'autres initiatives et projets, différents facteurs l'ont gênée (en dépit de quelques exceptions) : ses pratiques descriptives sont moins normalisées que les autres communautés, la complexité générale de ses pratiques descriptives est problématique (la hiérarchie et les listes ordonnées constituant un défi particulier), et un cadre conceptuel clair et complet manque pour la description archivistique. Avec les règles fournies par les normes de l'ICA, notamment ISAD(G), la communauté archivistique a fait de grands progrès dans la normalisation de la pratique descriptive. Néanmoins, il reste encore beaucoup à faire avant que la communauté puisse tirer profit des possibilités offertes par les technologies de pointe émergentes et concrétiser ces possibilités pour rendre la description archivistique sensiblement plus efficace dans la découverte, l'utilisation et la compréhension des ressources archivistiques en offrant de meilleurs services aux communautés qui utilisent les archives, et en attirant de nouvelles communautés d'utilisateurs.

### ***Les modèles conceptuels***

La modélisation conceptuelle est une technique formelle de représentation des principaux concepts et des relations entre ces concepts pour un domaine de connaissance donné. Tandis que les différentes méthodes de représentation des données voyaient le jour (par exemple base de données, balisage et technologies de graphe), des méthodes spécifiques ont été élaborées pour la modélisation des données qui doivent être représentées et exploitées dans les systèmes. Une méthode de modélisation répandue qui est apparue pour les technologies de base de données est le modèle entité-relation (ER). Avec l'apparition de bases de données relationnel-objet, l'approche ER a été adaptée pour tenir compte des méthodes de représentation de données orientées objet. Plusieurs méthodes et outils de modélisation ont vu le jour pour prendre en compte les technologies sémantiques basées sur les graphes. Le W3C, en s'appuyant sur le modèle RDF, a développé le langage d'ontologie Web (OWL) comme une méthode de « représentation formelle de la connaissance » d'ontologies spécifiques à un domaine. Les ontologies exprimées sous des formes lisibles par machine peuvent être traitées par un logiciel de « raisonnement » qui non seulement teste l'intégrité logique du modèle, mais qui utilise aussi l'ontologie pour informer le traitement des données qui sont agrégées en conformité avec l'ontologie.

A partir des années 1992-1995, le Groupe d'étude sur les Fonctionnalités requises des notices bibliographiques (FRBR) de la Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques (IFLA) élaborait un modèle conceptuel pour la description bibliographique. Le Groupe d'étude utilisa les techniques de modélisation conceptuelle ER pour l'élaboration du modèle<sup>22</sup>. En 1996,

---

**18** OCLC, « VIAF », *OCLC Services*. Consulté le 1<sup>er</sup> juillet 2013, <http://www.oclc.org/viaf.en.html>.

**19** DBpedia, “About,” *DBpedia*. Consulté le 1<sup>er</sup> juillet 2013, <http://dbpedia.org/About>.

**20** OCLC, “OCLC provides downloadable linked data file for the 1 million most widely held works in WorldCat,” *OCLC News releases*, 2012, <https://www.oclc.org/news/releases/2012/201252.en.html>

**21** Bibliothèque nationale de France, « Web sémantique et web de données », *data.bnf.fr*. Consulté le 2 juillet 2013, <http://data.bnf.fr/semanticweb-en>.

**22** Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques, *Groupe d'étude sur les Fonctionnalités*



le Comité international pour la documentation (CIDOC) du Conseil international des musées (ICOM) commença à développer un modèle conceptuel pour la description des objets muséaux<sup>23</sup>. Le Modèle conceptuel de référence (CRM), d'abord centré sur les musées, en vint à être conçu comme un modèle de référence qui pourrait servir l'ambition plus large de permettre un accès intégré au patrimoine culturel, englobant ainsi l'accès aux archives, aux bibliothèques et aux musées. Le Groupe de travail international d'harmonisation des FRBR et du CIDOC CRM fut formé en 2003 dans ce sens. Le groupe de travail se concentra sur les équivalences entre les concepts FRBR et les concepts du CIDOC CRM, améliorant et affinant les concepts du CIDOC CRM pour faciliter la mise en correspondance, ce qui fait du CRM un seul modèle sémantique global. L'extension du CRM adaptant le modèle entité-relation FRBR dans le CRM orienté objet est appelée FRBRoo et fut publiée dans sa première version en 2009<sup>24</sup>.

Les archivistes et les spécialistes des musées impliqués dans le développement du CRM et de l'extension FRBRoo ont exprimé leur intérêt à travailler avec la communauté archivistique afin de prendre en compte la description archivistique et de permettre au modèle d'intégrer pleinement les communautés des archives, des bibliothèques et des musées. Tandis que beaucoup dans la communauté archivistique aimeraient collaborer à cet effort, l'absence d'un modèle conceptuel qui corresponde de manière complète et précise aux concepts du domaine archivistique (comme cela a été fait avec les FRBR pour le domaine bibliographique) a été un obstacle. Avant de collaborer, la communauté archivistique doit développer un modèle conceptuel qui réponde d'abord et avant tout aux principes et aux besoins des archivistes. Une fois ce modèle élaboré, la communauté sera bien placée pour se joindre aux communautés professionnelles apparentées dans une quête commune pour fournir un accès intégré à l'expression humaine sous toutes ses formes.

### ***Les modèles conceptuels de la communauté archivistique***

Tandis que le développement d'un modèle conceptuel archivistique international ne fait que commencer, le travail de l'EGAD sera grandement facilitée par une initiative bi-nationale et deux initiatives nationales en matière de modélisation. De ces trois initiatives, la plus ancienne est représentée par la version 2.0 de la *Norme de métadonnées de la gestion des documents du gouvernement australien* ou *Australian Government Recordkeeping Metadata Standard Version 2.0* (2008) (AGRkMS) et la version 1.0 des *Spécifications techniques pour la norme de métadonnées de la gestion des documents électroniques* des Archives de Nouvelle-Zélande ou *Technical Specifications for the Electronic Recordkeeping Metadata Standard Version 1.0* (2008)<sup>25</sup>, très proches l'une de l'autre. Les deux normes se fondent sur les révisions approfondies de la *Norme australienne de métadonnées de la gestion des documents des agences du Commonwealth, version 1.0* ou *Recordkeeping Metadata Standard for Commonwealth Agencies Version 1.0* publiée en 1999<sup>26</sup>. En Espagne, la Commission

---

*requis des notices bibliographiques* : *Rapport final*, (IFLA: 1998), 9.

<sup>23</sup> Conseil international des musées, "Who we are," *The CIDOC Conceptual Reference Model*, dernière modification le 18 janvier 2013, [http://www.cidoc-crm.org/who\\_we\\_are.html](http://www.cidoc-crm.org/who_we_are.html).

<sup>24</sup> Conseil international des musées, "FRBRoo Introduction," *The CIDOC Conceptual Reference Model*, dernière modification le 23 février 2009, [http://www.cidoc-crm.org/frbr\\_inro.html](http://www.cidoc-crm.org/frbr_inro.html)

<sup>25</sup> National Archives of Australia, *Australian Government Recordkeeping Metadata Standard Version 2.0* (National Archives of Australia : 2008), <http://www.naa.gov.au/records-management/publications/AGRkMS.aspx> et Archives New Zealand, *Technical Specifications for the Electronic Recordkeeping Metadata Standard Version 1.0* (Archives New Zealand : 2008), [http://archives.govt.nz/sites/default/files/TS\\_4.pdf](http://archives.govt.nz/sites/default/files/TS_4.pdf)

<sup>26</sup> National Archives of Australia, *Recordkeeping Metadata Standard for Commonwealth Agencies Version 1.0* (National Archives of Australia: 1999).

des normes espagnoles de description archivistique ou Comisión de Normas Españolas de Descripción Archivística (CNEDA) a commencé ses travaux en 2007, et publié le *Modèle conceptuel de description archivistique et pré-requis des informations essentielles pour la description des documents d'archives, des agents et des fonctions* ou *Modelo conceptual de Descripción Archivística y Requisitos de Infos Básicos de las Descripciones de Documentos de Archivo, Agentes y Funciones*, en 2012<sup>27</sup>. Récemment en Finlande, Arkistolaitos (les Archives nationales) ont constitué un groupe de travail pour élaborer un modèle conceptuel, et le groupe de travail a publié une version 0.1 provisoire du *Modèle conceptuel finlandais pour la description archivistique* ou *Finnish Conceptual Model for Archival Description*<sup>28</sup>. Il convient également de mentionner les efforts, au Royaume-Uni, pour élaborer une ontologie (LOCAH)<sup>29</sup> basée sur le standard de communication Description archivistique encodée ou Encoded Archival Description (EAD), et un travail sur le projet AtoM parrainé par l'ICA qui consiste à développer une plate-forme s'appuyant sur les normes de description de l'ICA et permettant l'exposition comme LOD des données conformes avec des ontologies existantes<sup>30</sup>.

La norme AGRkMS s'appuie sur deux normes ISO, la *Norme australienne sur le Records Management* ou *Australian Standard on Records Management* (AS ISO 15489) et les *Métadonnées pour les records* ou *Metadata for Records* (AS ISO 23081), ainsi que le travail de l'équipe de recherche SPIRT de l'Université de Monash. La norme englobe complètement un modèle « multi-entité » de description archivistique, qui se distingue de l'approche « entité unique » de la description archivistique qui a représenté et qui continue à représenter l'approche la plus courante pour la description archivistique. L'approche multi-entité sépare et relie les unes aux autres les grandes entités qui formaient l'approche entité unique. Le modèle identifie cinq entités : *Archives*, *Agent*, *Fonction*, *Mandat* et *Relation*. L'entité Relation joue le rôle de mise en relation des quatre autres entités pour former une description complète. La relation est fondée sur les événements, ce qui veut dire que les relations documentent l'activité humaine ou des événements spécifiques. Tandis que les concepteurs de la norme encouragent clairement la séparation des entités, ils décrivent soigneusement comment la norme peut être utilisée dans les systèmes à entité unique où la seule entité est l'entité Archives et où les autres entités sont traitées comme des attributs des archives, ainsi que dans d'autres systèmes qui séparent partiellement les entités, comme l'entité Archives et l'entité Agent.

La CNEDA emploie les techniques de modélisation de données ER et prend en considération les quatre normes de l'ICA ainsi que le modèle conceptuel du logiciel ICA-AtoM, différentes normes ISO (y compris les normes ISO 15489 et 23081 mentionnées ci-dessus), et bien d'autres, dont les AGRkMS. Comme pour les AGRkMS, la CNEDA reconnaît que la communauté archivistique est en transition, « partant d'une description archivistique unidimensionnelle (se concentrant presque exclusivement sur les représentations des archives), s'orientant vers une autre description multidimensionnelle, visant à la création et la gestion [sic] des représentations de différents types d'entités (archives, agents, fonctions,

---

27 La documentation en espagnol du modèle conceptuel est disponible à : Comisión de Normas Españolas de Descripción Archivística, *Modelo conceptual de descripción archivística y requisitos de datos básicos de las descripciones de documentos de archivo, agentes y funciones* (Ministerio de Educación, Cultura, y Deporte: 2012), <http://www.mcu.es/archivos/MC/CNEDA/Documentos.html>. Un sommaire en anglais est également disponible à : Comisión de Normas Españolas de Descripción Archivística, *Report on the work of CNEDA (2007-2012): toward a conceptual model for archival description in Spain (11 juillet 2012)*, (Ministerio de Educación, Cultura, y Deporte: 2012), [http://www.mcu.es/archivos/docs/MC/CNEDA/ReportCNEDA\\_11\\_07\\_2012.pdf](http://www.mcu.es/archivos/docs/MC/CNEDA/ReportCNEDA_11_07_2012.pdf).

28 Arkistolaitos, *Finnish Conceptual Model for Archival Description Draft version 0.1*, (Arkistolaitos : 2013).

29 *Projet LOCAH*, dernière modification du 30 avril 2012, <http://archiveshub.ac.uk/locah/>

30 "Entity Types," *ICA AtoM*, dernière modification du 12 octobre 2012, <https://www.ica-atom.org/doc/UM-1.3>.

etc.) et de leurs interrelations<sup>31</sup>. le modèle identifie quatre entités qui sont les mêmes que dans les AGRkMS : *Archives*, *Agent*, *Fonction* et *Mandat*. Il identifie deux entités supplémentaires, « *Concept, objet ou événement* » et « *Lieu* »<sup>32</sup>. Les relations ne sont pas qualifiées d'entité, comme dans les AGRkMS, bien qu'elles jouent le même rôle essentiel.

Le modèle CNEDA fait une distinction claire entre les trois « dimensions » du domaine dans lequel les archivistes travaillent. Tout d'abord, il y a le « monde réel », le monde partagé par tout un chacun, et qui peut être conceptualisé et compris à partir de perspectives multiples, formelles comme informelles. Il y a ensuite un modèle conceptuel du monde réel qui se fonde sur une perspective spécifique, le point de vue archivistique. C'est ce modèle conceptuel du monde qui est représenté dans le modèle CNEDA. Il y a enfin les normes qui précisent les exigences de données des systèmes qui représentent les phénomènes du monde réel fondés sur le modèle conceptuel. Les normes peuvent être qualifiées de « lignes directrices de mise en œuvre ».

La version 0.1 provisoire du *Modèle conceptuel finlandais pour la description archivistique* a été publiée en janvier 2013 et est donc dans son tout premier stade de développement. Contrairement aux deux autres modèles, ce modèle est développé dans le cadre d'un accès intégré au patrimoine culturel représenté dans la Bibliothèque nationale numérique ou National Digital Library (FN DL). La FN DL recommande pour tout le patrimoine culturel l'utilisation de *Ressources : Description et accès* ou *Resource Description and Access* (RDA) comme point de départ<sup>33</sup>. RDA est une norme de bibliothèque qui s'appuie sur le modèle FRBR et qui donc par extension, est liée aussi à FRBRoo, et par nouvelle extension, au CRM. La première ébauche du modèle finlandais reflète ainsi l'influence de RDA, FRBR, FRBRoo et CRM. Dans le même temps, le modèle tient compte des normes de l'ICA, et met un accent particulier sur le principe de provenance. Comme les AGRkMS et le modèle de la CNEDA, le modèle finlandais prône la séparation et l'interrelation des entités fondamentales de la description. Il distingue les entités *Fonction*, *Agent*, *Ressource d'information*, *Événement du cycle de vie*, *Mandat*, *Lieu*, *Événement temporel* et *Sujet*<sup>34</sup>. L'entité Événement du cycle de vie est décrite comme la Fonction de gestion des documents. Encore une fois, il y a un chevauchement important avec les AGRkMS et le modèle de la CNEDA.

En plus de ces normes nationales, le projet LOCAH au Royaume-Uni et le projet ICA-AtoM ont également développé des modèles. Une motivation première pour les deux projets est de permettre l'exposition des descriptions comme LOD sur Internet. La société Artefactual Systems, développeur d'AtoM, a mis au point un modèle de description archivistique sur la base des normes existantes de l'ICA, mais avec des équivalences avec les ontologies en vigueur et largement utilisées, si elles ne sont pas expressément archivistiques. Dans le modèle d'AtoM figurent en bonne place les entités *Archives*, *Agents*, *Service d'archives*, et *Événements*. Le projet LOCAH a adopté une approche différente en se concentrant sur l'EAD qui a servi de base au modèle. Cette approche est motivée par le désir d'exposer en LOD des descriptions existantes représentées dans de grands agrégats d'instances EAD (comme ArchivesHub) que LOD. Le modèle LOCAH comprend les entités *Archives*, *Agent*, *Événement*, *Lieu* et *Sujet* et son approche est similaire à celle de modèles développés dans la communauté des bibliothèques

---

31 Commission des normes espagnoles de description archivistique (Comisión de Normas Españolas de Descripción Archivística), *Rapport sur le travail de la CNEDA (2007-2012) : vers un modèle conceptuel pour la description archivistique en Espagne (11 juillet 2012)*, (Ministère de l'Éducation, de la Culture et des Sports, 2012), [http://www.mcu.es/archivos/docs/MC/CNEDA/ReportCNEDA\\_11\\_07\\_2012.pdf](http://www.mcu.es/archivos/docs/MC/CNEDA/ReportCNEDA_11_07_2012.pdf), p 7.

32 Ibid., p 14.

33 Arkistolaitos, *Version 0.1 provisoire du Modèle conceptuel de description finlandais (Finnish Conceptual Model for Archival Description Draft version 0.1)*, (Arkistolaitos: 2013), p 6.

34 Ibid., p 16-34.

pour exposer les notices d'autorité et de catalogage existantes (par exemple, le Service de données liées de la Bibliothèque du Congrès et le modèle émergent BIBFRAME)<sup>35</sup>.

### ***Le groupe d'experts de l'ICA sur la description archivistique***

La Commission de programme de l'ICA a créé le Groupe d'experts sur la description archivistique (EGAD) fin 2012. L'EGAD est chargé de l'harmonisation des quatre normes ICA existantes : (ISAD(G)), ISAAR(CPF), ISDF et ISDIAH, basées sur un modèle conceptuel formel de description archivistique. Les membres de l'EGAD sont issus de la communauté professionnelle internationale et ont démontré une expertise dans la description et les normes archivistiques. L'EGAD a douze membres titulaires et neuf autres membres correspondants (les membres titulaires sont tenus d'assister aux réunions, pas les membres correspondants). Les 21 membres seront tous responsables de l'élaboration du modèle conceptuel et de la documentation connexe et tous sont également chargés de faire des présentations, donner des informations et recueillir les commentaires auprès de leurs communautés respectives.

Le travail de l'EGAD a commencé fin 2012 et sera achevé en 2016. Au cours du développement, l'EGAD consultera largement la communauté archivistique internationale et les organisations professionnelles apparentées. Au fur-et-à-mesure que les objectifs intermédiaires seront atteints dans le processus de développement, l'EGAD diffusera des versions provisoires du modèle et de la documentation et recueillera les commentaires de la communauté. L'EGAD s'efforcera de veiller à ce que la norme internationale qui en résulte reflète un large consensus communautaire et qu'elle puisse être appliquée dans toutes les cultures, langues et systèmes d'écriture.

La méthodologie utilisée pour l'élaboration du modèle conceptuel archivistique se concentrera d'abord sur la définition de la portée (ou domaine) du modèle. Le modèle doit d'abord et avant tout répondre aux principes et aux besoins de la communauté archivistique. En particulier, le modèle s'appuiera sur le principe durable de provenance. Le modèle mettra l'accent sur la séparation et l'interrelation des composantes principales de la description archivistique pour poser les fondements du développement de systèmes de description archivistique qui prendront en compte différentes perspectives sur les ressources archivistiques : à la fois la perspective représentée dans les instruments de recherche et guides traditionnels de « fonds » et la perspective représentée dans le système des séries préconisée en premier par Peter Scott en Australie. Les systèmes se basant sur le modèle prendront en compte de multiples chemins d'accès aux ressources archivistiques, permettant, par exemple, de trouver tous les organismes ayant effectué une fonction spécifique, toutes les archives produites par le même organisme et toutes les archives documentant la même fonction, chacune de ces entités étant en relation avec des périodes et des lieux spécifiques. Notre vision de la description archivistique a évolué, tout comme les technologies de l'information qui sont nécessaires pour la représenter et la communiquer ; il est clair qu'une norme internationale qui repose solidement sur le principe de provenance et qui en même temps prenne des approches différentes pour la description des archives, est à portée des archivistes.

D'autres communautés professionnelles seront intéressées par le modèle, notamment les bibliothèques, les musées et les communautés de recherche universitaire, plus généralement la communauté interdisciplinaire qui s'intéresse aux technologies sémantiques, quand elles s'appliquent en particulier à des initiatives d'accès au patrimoine culturel intégré comme Europeana et DPLA. Ainsi, la portée du modèle prendra en considération les intérêts de ces communautés, ainsi que les intérêts au sein de la communauté archivistique pour la coopération avec ces autres communautés, sur une vision commune

---

**35** Pete Johnson, "Two changes to the model and some definitions," *LOCAH Project*, 16 février 2011, <http://archiveshub.ac.uk/locah/2011/02/two-changes-to-the-model-and-some-definitions/>

et étendue de la description et de l'accès aux ressources culturelles.

En plus des quatre normes de l'ICA, le travail de l'EGAD sera grandement facilité par le travail considérable qui a été réalisé et est en cours par les membres de la communauté archivistique. La norme AGRkMS et le très proche modèle néo-zélandais, le modèle de la CNEDA et le modèle en cours de développement en Finlande seront particulièrement importants. Tandis qu'il y a un chevauchement important dans le paysage conceptuel exprimé dans chacun de ces modèles, il y a aussi des différences importantes dans l'approche et dans les conceptualisations elles-mêmes. Les différences peuvent être une question de terminologie, mais dans certains cas, les différences sont plus profondes et feront appel à la bonne volonté et à la souplesse. Profitant du travail déjà accompli, une fois la portée du modèle de l'ICA définie, l'attention se portera sur la comparaison de ces trois modèles, sur la recherche d'un terrain d'entente, en différenciant les conflits apparents des conflits substantiels, et en conciliant la terminologie et les compréhensions.

La première tâche et peut-être la plus difficile sera d'identifier les entités de haut niveau : archives, agents, fonctions, et ainsi de suite. Il faudra ensuite se concentrer sur l'identification de chacun des attributs des composants, et surtout sur l'identification des relations entre ces composants qui permettent d'assembler de différentes façons les composants pour soutenir différentes optiques descriptives. De ce processus de développement, on s'attend à ce qu'un modèle conceptuel qui reflète un consensus archivistique international repositionne la description archivistique de manière plus efficace et identifie, authentifie et gère les documents à travers la description de leur contexte, de leur contenu et de leur structure. En outre, la description améliorera la découverte, la localisation et la compréhension des archives par l'utilisateur.

Tandis que l'accent sera d'abord mis sur une vision conceptuelle archivistique du monde, les modèles conceptuels des bibliothèques et des musées seront consultés, et éventuellement d'autres modèles conceptuels qui retiennent l'attention de l'EGAD au cours du travail. Il y a un chevauchement intrinsèquement considérable dans les pratiques descriptives entre les communautés patrimoniales culturelles apparentées : toutes ont en commun l'accent mis sur l'activité humaine et les artefacts (au sens large) produits par cette activité. Les communautés des bibliothèques et des musées sont allées beaucoup plus loin dans le développement de modèles conceptuels normalisés internationaux et l'EGAD peut grandement bénéficier de ces normes connexes. En outre, cette consultation permettra de garantir que les archivistes auront une base solide de collaboration avec les professions apparentées dans l'intégration de l'accès.

En 2016, le modèle conceptuel archivistique définitif sera officiellement publié, avec les documents textuels et les schémas, ainsi que sa représentation formelle en OWL. L'utilisation de OWL pour représenter le modèle permettra à l'aide des outils de développement et de test de garantir que le modèle est formellement correct. Cela facilitera également son utilisation immédiate dans une variété de technologies sémantiques, des équivalences avec les modèles FRBRoo et CRM et l'exposition de la description archivistique en utilisant des techniques LOD. Des versions provisoires de la documentation et du modèle formel OWL seront diffusées pour tests et commentaires avant la publication finale. Une fois la révision terminée, le modèle sera publié gratuitement en ligne et sera diffusé avant le 18<sup>e</sup> Congrès international de l'ICA.

## ***Conclusion***

Depuis au moins le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, les méthodes utilisées dans la description des ressources ont progressivement mis l'accent sur la séparation et la mise en relation des éléments clés de la description afin de permettre la production de modes d'accès connus et éprouvés et en même temps de nouvelles

voies et perspectives sur les ressources décrites. L'apparition incessante de nouvelles technologies de communication a posé les bases de cette durable réinvention de la description des ressources. Les deux motivations interdépendantes pour la séparation sont restées constantes : *améliorer l'économie et de l'exactitude de la description* et *améliorer l'accès et de la compréhension des ressources décrites*.

L'émergence du système des séries en Australie dans les années 1960, le développement beaucoup plus tardif des quatre normes de l'ICA et des modèles de description qui ont émergé en Australie, en Espagne et en Finlande, reflètent cette tendance dans la communauté archivistique. L'apparition spectaculaire des technologies de représentation de données basées sur les réseaux informatiques et sur l'informatique dans les deux dernières décennies du XX<sup>e</sup> siècle, phénomène qui se poursuit au XXI<sup>e</sup> siècle a transformé et transforme la communication. Ces avancées offrent de nouvelles possibilités pour ré-envisager (et modéliser) la description archivistique, et aussi pour abaisser le défi technologique que représente la réalisation de ces opportunités. Les quatre normes de l'ICA ont été développées l'une après l'autre parallèlement aux nouvelles technologies, elles ne reflètent donc que faiblement les possibilités offertes par ces technologies. Les normes de l'ICA, notamment ISAD(G), ont contribué à favoriser et à apporter une cohérence dans la pratique archivistique, elles ont par là-même facilité le développement de nombreuses collaborations multi-institutionnelles significatives. Malgré leur impact notable, elles n'ont pas réussi à donner d'orientations appropriées pour élaborer la prochaine génération de systèmes de description archivistique.

Pour différentes raisons, l'heure actuelle est propice pour les experts archivistiques du monde entier de prendre en considération toutes les normes de description archivistique de l'ICA ainsi que le travail de modélisation exceptionnel achevé ou en cours au sein de la communauté archivistique et parmi les communautés professionnelles alliées. Toutes les initiatives en cours au sein de la communauté archivistique pour développer des modèles conceptuels à un niveau national ou dans le cadre de projets spécifiques montrent que la profession continue à explorer ses principes et à réimaginer ses pratiques puisque les nouvelles technologies présentent des opportunités sans précédent pour remplir les missions archivistiques avec efficacité. Les initiatives locales et nationales soulignent le besoin d'un modèle conceptuel normalisé international pour la description archivistique. A partir de l'examen des normes de l'ICA et du travail de modélisation des archives et des professions apparentées, l'EGAD développera un modèle qui réponde aux principes et aux objectifs professionnels de la communauté archivistique internationale, donnant des directives pour l'élaboration de systèmes de description archivistique et fournissant une base intellectuelle et technologique solide pour les collaborations à l'intérieur comme à l'extérieur de la communauté.